



Pieces comptables disparues

Par **arnomontpellier**, le **10/02/2012** à **17:16**

Bonjour,rnrnJ'ai créé une entreprise individuelle en 2005, que j'ai fermée en avril 2009 suite à de grosses pertes. J'ai clôturé mon entreprise sans déposer de bilans pour les années 2008 et 2009. Je n'ai depuis pas communiqué avec les services des impôts, RSI etc...rnrnBien évidemment aujourd'hui on me réclame les sommes dûes, notamment pour la TVA, et bien évidemment encore, n'ayant pas déposé de bilan pour les années 2008 et 2009, je subis une taxation d'office. Le problème est qu' en terme de pièces comptables, je ne retrouve que mes achats/ventes des trois premiers mois de 2008. Le seul fil dont je dispose aujourd'hui pour faire établir un semblant de comptabilité pour cette période est mes relevés bancaires, que j'ai miraculeusement retrouvés, j'ai également toutes les factures que j'ai émises.rnrnQuelqu'un pourrait-il me dire qu'est-ce que je peux faire pour limiter les dégâts? (on me demande plus de 35000 euros de TVA pour l'année 2008, alors que je ne dois devoir en réalité que 12 ou 13000 euros)rnrnMerci par avance.

Par **alterego**, le **11/02/2012** à **11:42**

BonjourrnrnVous ne "devrez en réalité" que lorsque vous aurez apporté suffisamment de preuves, plus les majorations.rnrnEngagez un dialogue sans tarder avec les pièces dont vous disposez. Ayez, si nécessaire de fréquents contacts. rnrnN'oubliez pas que vous avez créé vous même votre "handicap" en ne donnant pas suite à de nombreuses relances, taxations et mises en demeure.rnrnCordialement